



Peuples asiatiques dans Nordisk Familjebok, vol. II, 1904.

Bibliographisches Institut, Leipzig

Qu'est-ce que le racisme ?

Le racisme naît de la confrontation à l'altérité humaine. Il s'est manifesté dans les sociétés occidentales modernes sous des formes multiples (esclavagisme, génocides, ségrégation raciale...). Aujourd'hui, la question de la compatibilité des cultures lui donne un second souffle.

MAUD NAVARRE

Les définitions du racisme sont multiples. Par exemple, les chercheuses Évelyne Heyer et Carole Reynaud-Paligot du musée de l'Homme expliquent que le racisme « consiste à considérer des différences entre individus, qu'elles soient

physiques ou culturelles, comme héréditaires, immuables et naturelles; il établit une hiérarchie entre des catégories d'êtres humains; il peut se traduire par des sentiments et des actes allant de la discrimination jusqu'à l'extermination de l'autre ». Autrement dit, le racisme

repose sur trois piliers: catégoriser des individus en groupes (un réflexe du cerveau humain, mais les critères de classement varient selon les contextes sociohistoriques), les hiérarchiser (certains sont valorisés ou dévalorisés pour une raison arbitraire) et les essentiali-

ser, c'est-à-dire présenter ces différences comme étant indélébiles, inévitables car relevant d'une transmission héréditaire. Le racisme se distinguerait ainsi de la xénophobie qui ne considère pas nécessairement l'autre comme irrémédiablement différent.

L'historien Jean-Frédéric Schaub, pour sa part, considère que le racisme a une dimension politique, car c'est l'une des réponses utilisées pour gérer l'altérité inhérente à l'espèce humaine. Les différentes formes de racisme (antisémitisme, anti-Noirs, etc.) relèveraient ainsi d'un même principe. Là où certains optent pour un traitement égal et équitable, d'autres discriminent certains groupes en raison de critères variables (la race, mais aussi le sexe, le handicap, l'orientation sexuelle, etc.), souvent pour imposer leur supériorité aux autres.

Autre définition allant dans ce sens, selon le philosophe et militant antiraciste Pierre Tévanian, auteur de *La Mécanique raciste* (2017), le racisme n'est pas à chercher dans la psychologie de l'homme, mais dans les idéologies politiques, telles qu'elles prennent corps dans les institutions (justice, police, école, etc.): « *Le racisme, en un mot, est un système de domination.* »

Les historiens ne s'accordent pas sur l'origine du racisme. Si on entend le mot dans un sens étroit (une ségrégation fondée sur des critères biologiques), alors, selon l'historien J.-F. Schaub, ses premières manifestations en Occident seraient apparues avec la persécution des Juifs ibériques au 15^e siècle. L'historien américain Benjamin Isaac a fait valoir de son côté que chez les Grecs et les Romains, les stéréotypes de types raciaux fondés sur le « sang », les critères physiques et géographiques étaient très répandus.

Il existe peu de traces de populations discriminées en raison de leurs différences biologiques. Les plus marquantes sont celles qui reposent sur un racisme institutionnel (lorsque les institutions politiques, juridiques, éducatives imposent un traitement différencié en raison de la race réelle ou supposée). Par exemple, dans le cadre de l'exposi-

tion « Nous et les autres » au musée de l'Homme, sont distinguées trois principales formes de racisme institutionnalisées : l'esclavagisme et la colonisation, le régime nazi et le massacre des Tutsis et des Hutus au Rwanda. Le plus souvent, les exemples cités impliquent les sociétés occidentales, non pas qu'elles soient les seules à être racistes, mais plutôt que leur système de pensée le favorise (encadré 1).

1. L'esclavage et la colonisation

À partir du 15^e siècle, des navigateurs du continent européen découvrent de nouveaux mondes et de nouvelles populations. Un premier empire colonial commence à se constituer, centré sur l'Amérique alors appelée le « Nouveau Monde ». La pensée raciale n'apparaît pas immédiatement : elle se développe tout au long des 16^e et 17^e siècles, avec la mise en place de l'esclavagisme. D'ailleurs,

alors que les conquistadors massacrent les populations pour s'emparer de leurs terres, des missionnaires comme Las Casas s'y opposent. Sa voix sera entendue dans un premier temps par l'empereur Charles Quint. Des lois sont adoptées pour protéger les populations du Nouveau Monde, mais les colons esclavagistes s'y opposent. Un premier système d'esclavagisme se développe aux 17^e et 18^e siècles : il mobilise les populations d'Amérique pour travailler dans les plantations de café notamment. Mais cette exploitation provoque des rébellions d'esclaves. Leur prix augmente, ce qui crée une crise de la traite.

La Grande-Bretagne décide alors d'abolir la traite puis l'esclavage des populations d'Amérique. Elle s'engage dans la conquête de l'Afrique et de l'Asie, suivie dans cette entreprise par la France. C'est le mouvement dit « de seconde colonisation ». Pourtant, ces pays se retrouvent face à une difficulté ▶

Une spécificité occidentale ?

À en croire l'historien Jean-Frédéric Schaub, la matrice du racisme est à chercher dans l'Europe méridionale du 15^e siècle. Ce n'est pas un hasard : le racisme ne peut émerger, note J.-F. Schaub, que dans des sociétés où l'écart entre groupes sociaux tend à se réduire, voire à disparaître. Le raisonnement raciste viendrait alors répondre à un besoin « de révéler des distinctions que l'œil n'identifie plus », de créer de la différence, de l'altérité. L'historien George M. Fredrickson pour sa part n'exclut pas qu'il ait pu exister des formes de racisme ailleurs qu'en

Occident, mais il précise que le racisme occidental bénéficie d'une visibilité plus forte. Il l'explique par la surprise que peut créer ce type de comportement dans des sociétés qui défendent l'égalité entre individus : « *Il n'y a qu'en Occident que nous trouvons cette interaction dialectique entre un postulat d'égalité et de puissants préjugés à l'encontre de certains groupes – condition apparemment indispensable au plein épanouissement du racisme comme idéologie ou vision du monde.* » Pourtant, des études montrent que le racisme se manifeste au-delà des

pays occidentaux. Par exemple, au Japon, à l'égard des minorités Aïnous, des Chinois ou encore des Coréens ; en Chine, à l'égard des Noirs ; en Inde avec le dispositif des castes (des communautés héritées par la naissance et dont les membres sont perçus comme plus ou moins purs, ce qui leur confère des droits inégaux). Ces dernières sont considérées aujourd'hui par les sociologues comme l'équivalent du racisme (Christophe Jaffrelot et Jules Naudet, *Justifier l'ordre social. Caste, race, classe et genre*, 2013). ■ M.N.

► majeure : alors qu'ils défendent dorénavant les droits de l'homme, ils ne les respectent pas auprès des populations qu'ils colonisent. La pensée raciale se développe pour justifier ce paradoxe (encadré 2). Elle invoque des droits et des devoirs des populations jugées supérieures au regard de celles perçues comme inférieures. Par exemple, comme le rappelle le catalogue de l'exposition « Nous et les autres », la France instaure le régime de l'indigénat dans ses colonies : il se caractérise par la privation de droits civiques et le travail forcé (alors que la Révolution française de 1789 l'a aboli). Ce régime est d'abord appliqué en Algérie, puis dans les autres terres coloniales jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Le paradigme racial au service de la colonisation

Dès la fin du 18^e siècle, s'inspirant des travaux classificatoires des plantes et des animaux tels que ceux de Linné, des savants proposent de classer les êtres humains en différents groupes appelés « races ». Par exemple, la craniométrie consiste à classer et hiérarchiser les individus en fonction de la forme du crâne. Aux États-Unis par exemple, George Morton rassemble une vingtaine de mesures de crânes différentes et les classe : les « Noirs » ou encore les « Indiens » figurent en bas de l'échelle, tandis que les « Blancs » sont au sommet. Les savants de l'époque débattent pour savoir s'il existe une ou plusieurs origines aux races humaines (monogénisme vs

polygénisme). Comme l'expliquent les historiens Jean-Frédéric Schaub ou Carole Reynaud-Paligot, « si le contexte scientifique est important pour comprendre l'émergence de la pensée raciale, il est indissociable du contexte sociopolitique » : la traite des Noirs dans le cadre de l'esclavagisme et les mouvements de colonisation contribuent à véhiculer des visions dépréciatives de ces populations. Les embryons scientifiques de l'époque, émaillés de doctrines idéologiques, peinent à s'en émanciper. Les tentatives savantes d'identifier des races permettent de justifier la colonisation, mais aussi de fonder des identités nationales en inventant des origines raciales

distinctes selon les pays, supposées supérieures. Les travaux sur les races humaines se succèdent jusque dans les années 1950-1960. Le paradigme racial est ensuite délaissé ; les différences culturelles (acquises et non plus innées) sont davantage mises en avant pour expliquer les inégalités. Deux raisons l'expliquent : la majorité des généticiens nient la validité scientifique de la notion de « race » ; les chercheurs, notamment les anthropologues, rejettent progressivement le déterminisme racial ainsi que la pensée évolutionniste qui stipule que chaque société passerait de stades simples à des stades plus complexes. ■ M.N.

2. Le régime nazi

Au début du 20^e siècle, le national-socialisme allemand gagne le soutien des électeurs en s'appuyant sur l'humiliation du traité de Versailles et la grave crise économique que connaît le pays. L'idéologie postule l'existence de races supérieures, dont la race aryenne représenterait le sommet de la hiérarchie et la race juive, le plus bas niveau. Alors que les formes de racisme classique supposent l'infériorité et la subordination de certains groupes, l'idéologie nazie développe la volonté de purifier la race aryenne, supposée corrompue par les Juifs, dans le mouvement des mesures eugénistes en vigueur à l'époque. Cette forme renouvelée de racisme, le « mythe de la race pure aryenne », conduit d'abord à la constitution de ghettos juifs

et à leur persécution. Durant la Seconde Guerre mondiale, le nazisme se radicalise : les Juifs sont déportés et exterminés dans les camps de concentration. Au total, 6 millions de Juifs d'Europe ont été exterminés, soit les deux tiers, ainsi que 220 000 Tsiganes, mais aussi plusieurs centaines de milliers de handicapés et des dizaines de milliers d'homosexuels.

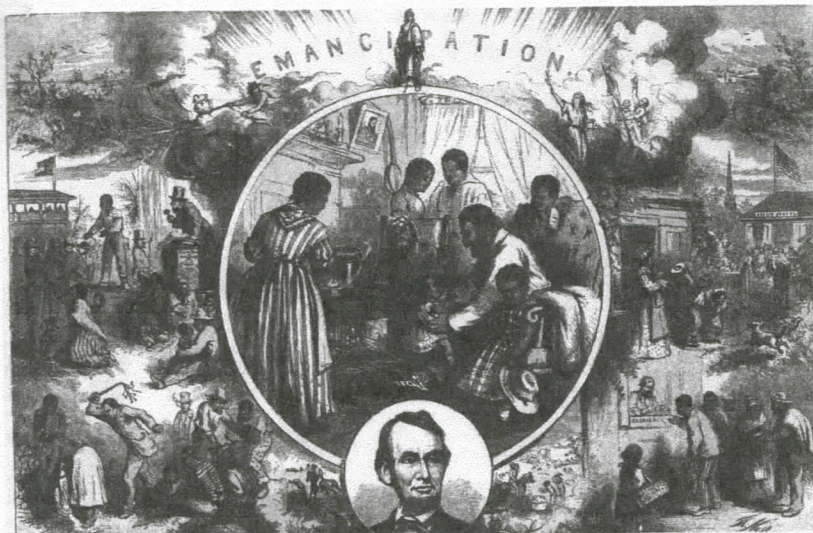
3. Le massacre des Tutsis et des Hutus

En 1994, un million de personnes, hommes, femmes et enfants, sont tuées au Rwanda, soit un Rwandais sur sept. Le massacre cible principalement les Tutsis et certains Hutus accusés d'être leurs complices.

Les hostilités entre ces deux populations sont anciennes et entremêlées de conflits postcoloniaux. En effet, depuis des millénaires les Tutsis (des éleveurs de vaches) et les Hutus (agriculteurs) cohabitaient dans le territoire rwandais, avec les Twas (chasseurs potiers). Les Tutsis, bien que minoritaires en nombre, formaient avant l'arrivée des colons l'essentiel de l'élite dirigeante. Le pouvoir royal était entre leurs mains. Cependant, une certaine mixité était possible grâce aux mariages et aux croyances communes qui favorisaient le passage d'un groupe à l'autre. À leur arrivée, les colons allemands puis belges à partir de la fin du 19^e siècle institutionnalisent les différences ethniques. Le pouvoir belge privilégie les Tutsis, notamment dans l'accès à la scolarité et aux emplois administratifs.

Après l'indépendance du pays en 1962, des élections démocratiques chassent les Tutsis du pouvoir au profit des représentants de la majorité de la population Hutu. Le premier président de la République rwandaise officialise une discrimination positive en mettant en place des quotas favorables aux Hutus. Les persécutions régulières provoquent l'exil de la moitié des Tutsis vers les pays voisins. En 1990, certains d'entre eux fondent le Front patriotique rwandais et veulent renverser le pouvoir en place. Une guerre civile de trois ans s'ensuit. L'assassinat du président Hutu, Juvénal Habyarimana, le

L'abolition de l'esclavage et ses suites : les politiques d'apartheid



Thomas Nast (1840-1902), *Emancipation* (1865).

Aux États-Unis, l'esclavage est aboli après la guerre de Sécession (1861-1865). L'égalité des droits est proclamée dans la Constitution américaine. D'anciens esclaves sont élus à des responsabilités politiques : ils risquent de remettre en question le statut des planteurs. Ces derniers s'organisent pour préserver leur statut. La politique de ségrégation est instaurée avec les lois Jim Crow : elles privent les Afro-Américains du droit de vote. En 1896, la Cour

suprême consacre le principe de la séparation des races dans les écoles, les lieux publics, les transports... Les Afro-Américains sont officiellement égaux, mais ils possèdent des droits plus limités que les Blancs. De même, en Afrique du Sud, la politique d'apartheid est instaurée de 1948 à 1991 : les Noirs et les Blancs vivent dans des zones géographiques distinctes ; les politiques se fondent sur des critères raciaux. Les lois

ne sont pas identiques suivant l'appartenance raciale.

Le terme

« discrimination raciale » serait apparu à cette période, dans les années 1960, pour désigner le traitement inégal des populations noires aux États-Unis et en Afrique du Sud. Aujourd'hui, les lois ségrégationnistes ont été abolies dans les deux pays, mais le racisme de couleur demeure fréquent, notamment dans la société américaine. ■ M.N.

6 avril 1994 dans un attentat, déclenche le génocide des Tutsis orchestré par le pouvoir institutionnel en place.

4. Le racisme aujourd'hui

Dans la seconde moitié du 20^e siècle, les politiques d'égalité des droits et de lutte contre les discriminations se développent (p. 48). Par exemple, dès 1948,

l'Onu adopte la Déclaration universelle des droits de l'homme dont l'article 1^{er} proclame que « tous les êtres humains naissent et demeurent libres et égaux en dignité et en droits ».

Pourtant, aujourd'hui, le sentiment qu'il existe du racisme en France reste répandu (p. 34). Est-il le même que celui d'hier ? Selon l'historien George M. Fre-

derickson, un racisme culturel aurait pris le dessus sur le racisme biologique. De même, le médecin généticien Axel Khan explique qu'aujourd'hui, « le racisme n'a pas besoin de la réalité biologique des races pour sévir (...). Dans le discours des racistes modernes, ce ne sont souvent plus les races qui sont déclarées incompatibles ou inégales, ce sont les coutumes, les croyances et les civilisations. Ce dont on parle, c'est de choc des cultures. » La chercheuse C. Reynaud-Paligot confirme ces analyses, tout en nuancant : « Les pensées racialisantes ou essentialistes n'ont pas disparu ; elles subsistent sous une forme moins radicale et présentent les « cultures » comme des entités figées, avec des caractéristiques sinon immuables, difficilement transformables, alors que les travaux en sciences sociales ne cessent de montrer le caractère fluide, dynamique et en perpétuelle évolution des cultures, comme des identités. »

Le racisme d'aujourd'hui reposerait donc sur des différences culturelles supposées incompatibles (l'appartenance religieuse, l'origine géographique, la langue, etc.). Il prendrait des formes multiples : islamophobie (attitude d'hostilité à l'égard de l'Islam et des personnes de religion musulmanes ou assimilées à cette religion), antisémitisme (hostilité envers les Juifs, les personnes perçues comme telles ou leur religion), racisme anti-Roms, anti-Asiatiques, anti-Noirs et même anti-Blancs ! Cette dernière forme souvent jugée moins discriminante que les autres reste toutefois peu étudiée. ■

À lire

• **Dictionnaire des racismes, de l'exclusion et des discriminations**

Esther Benbassa (dir.), Larousse, 2010.

• **Racisme, une histoire**

George M. Frederickson, Liana Levi, 2003.

• **« Races et racisme »**

Axel Khan, www.axelkahn.fr/races-et-racisme/, 6 février 2015

• **Nous et les autres. Des préjugés au racisme**

Éveline Heyer et Carole Reynaud-Paligot (dir.), La Découverte, 2017.

• **« Essor et diffusion du paradigme racial »**

Carole Reynaud-Paligot, TDC, n° 1109, 2017.

• **Pour une histoire politique de la race**

Jean-Frédéric Schaub, Seuil, 2015.

• **La Mécanique raciste**

Pierre Tévanian, La Découverte, 2017.

Le racisme en chiffres

MAUD NAVARRE

La France, un pays perçu comme raciste

85 % des personnes vivant en France estiment que le racisme y est répandu, selon un sondage réalisé pour la Commission nationale des droits de l'homme. 29 % pensent même qu'il est très répandu, soit un niveau jamais atteint depuis dix ans. Les cibles du racisme seraient des minorités nationales, ethniques ou religieuses, comme les Nord-Africains et les musulmans (pour 51 % des sondés). Les sympathisants du FN sont les plus nombreux à considérer qu'il existe un racisme anti-Blanc.

Les actes recensés

En 2015, plus de 2000 actes racistes ont été recensés en France. Il s'agit du nombre le plus élevé depuis que de telles statistiques existent (début des années 1990). Cependant, la hausse pourrait provenir d'une requalification plus systématique des actes comme formes de racisme, notamment dans le contexte postattentat. Le nombre d'actes, de menaces et d'agressions envers les musulmans en particulier aurait augmenté. En 2016, le nombre d'actes recensés a diminué (1 125 actes). Le niveau est devenu proche de celui observé dans des années moins marquées par des événements propices au racisme comme 2006 et 2007, avant la crise économique et après les émeutes des banlieues. ■



Pressmaster/Fotolia

Se déclarer raciste : «un peu» ou pas du tout ?

53 % des sondés déclarent ne pas être racistes «du tout», mais 47 % pensent l'être au moins un peu. Ils se considèrent «pas très racistes», «un peu racistes» ou «plutôt racistes». En 2015, malgré les attentats terroristes, ce résultat est en recul de dix points par rapport au précédent rapport daté de fin 2013. Le rejet du racisme est plus fort dans l'agglomération parisienne (75 % de répondants se déclarent «pas racistes du tout»), dans les communes comprenant plus de 9 % d'habitants d'origine étrangère (71 %) ou encore chez les cadres (63 %) et les plus diplômés (64 %), mais aussi parmi les personnes qui n'ont pas la nationalité française (81 %) et chez les musulmans déclarés (88 %).

Une tolérance face aux discriminations

58 % de la population sondée considère que les comportements de personnes d'origine étrangère ou immigrée peuvent justifier des réactions racistes au sein de la population française. Plus les sondés se positionnent à gauche de l'échiquier politique, plus ils rejettent cette affirmation (54 % des sympathisants de gauche pensent que le racisme est injustifiable ; 35 % des sympathisants de droite et 11 % des sympathisants du FN).

REPERE

Les discriminations raciales

Le chômage frappe inégalement les enfants d'origine immigrée :

- Chez les hommes, sont concernés **27%** de ceux qui ont des ascendants d'Afrique subsaharienne ; **19%** de Turquie et du Maghreb ; **12%** d'Asie du Sud-Est, mais seulement **7%** des hommes dont les ascendants viennent d'Espagne ou d'Italie ; **8%** de la population majoritaire ; **9%** de ceux qui ont des origines portugaises ou des DOM.

- Chez les femmes, sont concernées **22%** de celles d'origine turque, **19%** de celles algériennes, **14%** de celles marocaines et tunisiennes, mais seulement **9%** de la population majoritaire, **8%** des originaires d'Italie ou d'Espagne et **5%** du Portugal. En 2016, la Dares a réalisé un testing pour étudier les discriminations à l'embauche à l'insu des entreprises. L'étude montre à l'aide des 3 000 candidatures envoyées que

ceux présentant des noms à consonance maghrébine sont désavantagés, quel que soit le statut professionnel visé : les candidats, hommes et femmes, dont le nom a une consonance hexagonale postulant sur un poste d'employé ont **21%** de chance d'obtenir un entretien d'embauche, contre **8%** des femmes et **10%** des hommes dont le nom est à consonance maghrébine. Parmi ceux qui postulent à des emplois de cadres, **20%** des

femmes et **18%** des hommes dont le nom est à consonance hexagonale peuvent espérer décrocher un entretien d'embauche. Ce n'est le cas que de **10%** des femmes et des hommes dont le nom est à consonance maghrébine. Des études du BIT montrent que les discriminations se poursuivent durant l'entretien d'embauche : l'instauration du CV anonyme serait donc insuffisante pour lutter contre les discriminations. ■ M.N.

Des préjugés tenaces

57% considèrent que « toutes les races humaines se valent » ; **8%**, qu'il existe des races supérieures à d'autres. Seulement **33%** des enquêtés pensent que les races n'existent pas (déclarations en progression de cinq points par rapport à décembre 2013). Ce sont surtout les plus jeunes (moins de 35 ans), les cadres, les habitants de la région parisienne et les plus diplômés qui défendent cette opinion.

Se « sentir » français

93% des enfants d'immigrés se sentent Français ; **98%** des membres de la population majoritaire en France (soit les trois quarts de la population française qui n'ont pas de lien direct avec l'expérience de l'immigration en France métropolitaine).

65% des enfants d'immigrés ont formé un couple avec une personne de la population majoritaire. ■

Sources

« La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie », rapport 2015 de la Commission nationale consultative des droits de l'homme ; Nous et les autres. Des préjugés au racisme, Évelyne Heyer et Carole Reynaud-Paligot (dir.), La Découverte, 2017 ; « Discriminations à l'embauche selon "l'origine" : que nous apprend le testing auprès de grandes entreprises ? », Dares Analyses, n° 76, 2016.

Sentiments anti-Roms et antimusulmans dans certains pays d'Europe

Un sondage réalisé au printemps 2014 montre que ce sont les Roms qui recueillent le plus d'opinions hostiles, et ceci dans différents pays européens.

En France, les deux tiers des sondés admettent éprouver des sentiments défavorables aux Roms (66%) bien avant les musulmans (27%). Ce rejet diffère nettement selon les positions politiques : à gauche, plus de la moitié des sondés de gauche n'aiment pas les Roms (54%) ; à droite, ils sont trois sur quatre (76%).

En % des sentiments défavorables	Roms	Musulmans
	%	%
Italie	85	63
France	66	27
Grèce	53	53
Royaume-Uni	50	26
Pologne	49	50
Allemagne	42	33
Espagne	41	46
Moyenne	50	46

Spring 2014 Global Attitudes Survey
Pew research center

source : <http://www.pewglobal.org/2014/05/12/a-fragile-rebound-for-eu-image-on-eve-of-european-parliament-elections/>

org/2014/05/12/a-fragile-rebound-for-eu-image-on-eve-of-european-parliament-elections/pg-2014-05-12-eu-0-09/